Ville de Mons
Province de Hainaut
Hôtel de Ville de Mons
Grand-Place 22
7000 Mons

Collège Communal du 06 décembre 2013

Présidence de M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre faisant fonction
Présents :
Mme Catherine HOUDART,
M. Georges-Louis BOUCHEZ,
M. Achile SAKAS,
M. Pascal LAFOSSE,
M. Marc DARVILLE,
Mme Mélanie OUALI,
~~Mme Joëlle KAPOMPOLE~~, Échevins
M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

Philippe LIBIEZ, Le Directeur Général ff.

Objet : NS/CP 417: Transfert du domaine public vers le domaine privé (Conciergerie de l'ancienne boulangerie militaire à Mons).

Service : Régie Foncière : Gest. patrimoniale

Référence :

Le Collège Communal,

- décide de marquer son accord sur le transfert du domaine public vers le domaine privé de la conciergerie de l'ancienne boulangerie militaire sise Rue des Arquebusiers n°37 cadastrée 1ère division, section D, n°218 F61 dune contenance de 317 m² et cela dans l'objectif de pouvoir y réaliser des travaux.
- d'autoriser la prise en charge par la Régie Foncière de la Ville de Mons de ou des emprunts y relatifs.

Ce transfert d'emprunts fera l'objet d'un rapport Collège et d'une délibération Conseil à établir par le Service Comptabilité de la Ville de Mons.
Ce dossier sera présenté au Conseil communal lors d'une prochaine séance.

Par le Collège Communal :

Le Directeur Général ff., Le Bourgmestre ff. Président,

Philippe LIBIEZ Nicolas MARTIN